



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel : 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Décembre 2015 n° 90

Accueil temporaire de migrants au VVF-Village de Sainte-Suzanne

Depuis mars 2014, le nombre des migrants à Calais, dans l'attente d'un passage au Royaume-Uni, connaît une augmentation très importante (jusqu'à 3 500 migrants présents début septembre). En lien avec les élus et les associations, le Gouvernement a déployé un plan complet pour :

- faciliter l'accès de ces migrants à une demande d'asile en France, humaniser les conditions de vie des migrants et résorber les occupations illicites en ville, parfois dangereuses pour les migrants eux-mêmes;
- sécuriser la frontière et les infrastructures portuaires et ferroviaires, au moyen notamment de financements britanniques et par des renforts exceptionnels des forces de l'ordre;
- lutter contre les filières de passeurs et l'immigration clandestine: depuis le début de l'année 2015, à Calais, 20 filières ont été démantelées et plus de 500 trafiquants et passeurs ont été interpellés. Il faut rappeler notamment que la mobilisation des forces de l'ordre (460 gendarmes et CRS supplémentaires, portant à 1 125 les effectifs sur place) a permis d'étanchéifier la frontière et d'envoyer aux passeurs le message que le passage vers le Royaume-Uni n'est plus possible: depuis le 25 octobre, aucun passage en Grande-Bretagne n'a plus été constaté; cette protection est indispensable afin de limiter les drames humains et d'éviter que la crise migratoire ne se déporte plus massivement encore à Calais.

La mise à l'abri des migrants dans des centres d'accueil et d'orientation, est un autre des éléments du dispositif que le Ministre de l'Intérieur met en œuvre pour faire face à la grave crise migratoire actuelle. L'objectif de cette mesure consiste à offrir aux migrants qui en feront le choix un temps de répit, dans des conditions stables et rassurantes, au cours duquel ils pourront bénéficier d'un suivi sanitaire et social, prendre la mesure de leur situation et reconsidérer leur projet d'immigration.

C'est pourquoi le Ministre de l'intérieur a demandé à tous les préfets d'ouvrir des " centres d'accueil et d'orientation " dont la gestion sera confiée à des associations.

Dans un pays de 65 millions d'habitants, qui compte 36 000 communes, avec un peu de volonté, d'humanité, et de responsabilités, on peut être en situation de répartir les migrants qui sont à Calais.

Il faut, pour cela, que tout le monde aille dans le même sens, parce que la vraie solution humanitaire n'est pas dans la concentration de la précarité et de la misère à Calais. Une réponse humanitaire digne de ce nom ce n'est pas seulement répondre aux besoins urgents, c'est aussi dessiner un avenir humain pour les réfugiés.

Cela passe par la facilitation de l'accès au statut de réfugiés auquel beaucoup ont droit. L'accès à la procédure d'asile a été considérablement amélioré, notamment en réduisant les délais et en mettant en place un dispositif incitatif d'information animé par l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

La France offre à tous ceux qui relèvent du statut de réfugié la possibilité d'accéder à chaque instant à l'asile, et d'être hébergés en CADA (Centre d'hébergement pour demandeur d'asile) ou en HUDA (Hébergement d'Urgence) sur le territoire national, et de pouvoir ensuite bénéficier d'un accompagnement qui permette l'intégration dans la vie normale.

Les personnes accueillies dans ces centres d'accueil et d'orientation n'ont pas vocation à s'installer sur place. L'étude rapide de leur situation permettra soit de leur accorder le statut de réfugié, soit leur notifier une obligation de quitter le territoire français le cas échéant.



Accueil temporaire de migrants au VVF-Village de Sainte-Suzanne (suite)

Dans ce cadre, M Philippe Vignes, Préfet de la Mayenne, a demandé aux municipalités du département de se mobiliser. Cette demande s'inscrit dans un dispositif national et régional. Ainsi, en région Pays de la Loire, tous les départements sont mobilisés et déjà des migrants de Calais sont arrivés en Vendée et en Loire Atlantique.

La direction générale, à Paris, de VVF-Villages avait dès le 10 septembre proposé de mettre à disposition certaines de ses installations, - d'ailleurs sans concertation ni demande d'avis de la commune - dont celle de Sainte-Suzanne gérée par la Communauté de communes des Coëvrons, pour accueillir un groupe de 20 personnes environ à Sainte-Suzanne.

La préfecture, face à l'urgence, a donc **réquisitionné 5 logements** du VVF-Villages de Sainte-Suzanne, pour une vingtaine de migrants, principalement des célibataires, provenant probablement de la corne de l'Afrique (Érythrée, Soudan).

Ce dispositif, pour fonctionner de manière optimale, doit répondre aux deux conditions suivantes:

un accueil dans une structure **digne**; il s'agit de sortir ces personnes de la zone de Calais où ils se trouvent, - désormais sans espoir de passer en Angleterre - , et où les conditions sanitaires sont déplorables;

un travail d'accompagnement social que réalisera l'association **France Terre d'Asile** (*directrice Madame Houdou*) en lien avec le FJT d'Évron (*le Nymphéa, directrice Madame Frétard*), le CCAS de la ville d'Évron et les associations Secours Catholique d'Évron-Sainte-Suzanne et Emmaüs. La Communauté de communes (3C) , gestionnaire du VVF, organisera le secours alimentaire avec l'aide de la banque alimentaire de Laval. Plusieurs bénévoles de Sainte-Suzanne ont proposé leur concours. Un travailleur social sera embauché à temps plein par France Terre d'Asile pour accompagner en permanence le groupe au VVF.

Ce groupe de migrants a vocation à formuler une demande d'asile en France et devra, après un séjour au VVF de Sainte-Suzanne, suivre un parcours classique pour éventuellement obtenir un titre de séjour comme réfugié. Ils quitteront alors le VVF pour intégrer un CADA, et seront remplacés jusqu'au 4 mars par de nouveaux migrants qui suivront le même parcours. Dans le cas contraire, ils seront amenés à être reconduits à la frontière. Lors de l'arrivée par car de ces personnes à Sainte-Suzanne, seront présents, outre les représentants de l'Etat, les élus ainsi que les partenaires associatifs.

Sur le plan sanitaire, l'Agence régionale de Santé opérera un diagnostic dès l'arrivée du groupe avec un médecin et une infirmière; en cas de problème de santé, les personnes pourront être conduites par les sapeurs-pompiers de Sainte-Suzanne au Centre hospitalier de Laval conventionné à cet effet avec l'État.

La Gendarmerie Nationale est bien entendu au fait de ce séjour.

M Joël Balandraud, Président de la Communauté de communes des Coëvrons, a désigné comme élues référentes: Mmes Marie-Cécile Morice et Mme Isabelle Dutertre, la responsabilité administrative étant confiée à Mme Martine Bourny.

La Convention entre l'État, VVF-Villages et la Communauté de communes des Coëvrons s'arrête le 7 mars 2016, date à laquelle le VVF sera entièrement repris pour les séjours réservés par des vacanciers. Il est par exemple intégralement réservé par les *"Plus Beaux Villages de France"* pour l'accueil des maires lors de l'Assemblée générale 2016 qui aura lieu à Sainte-Suzanne du 31 mars au 3 avril 2016.

Enfin, ce sont 4 Soudanais, 1 Syrien et 1 Afghan qui ont été accueillis au VVF par le Préfet et le Président de la 3C, le lundi 23 novembre.



Cérémonie au Monument aux Morts

Mercredi 11 novembre, les élus et les habitants de la commune, les représentants des associations d'anciens combattants, les porte drapeaux, une délégation des sapeurs pompiers du centre de secours de Sainte-Suzanne et de la communauté de brigades de gendarmerie d'Évron se sont recueillis devant le monument aux morts avec la participation de l'harmonie de Sainte-Suzanne.

L'Hymne national, la sonnerie aux morts, l'hommage aux drapeaux, interprétés en direct par l'harmonie donnent à cette commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 un aspect émotionnel que ne pouvait offrir l'absence de l'harmonie.

Après le dépôt d'une gerbe auquel deux enfants se sont associés, Jean-Pierre Morteveille a rendu hommage aux jeunes suzannais morts sur le champ de bataille en 1915. Enfin, il a lu le message de Jean-Marc Todeschini, Ministre délégué aux anciens combattants. À l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire a invité tous les participants au vin d'honneur servi dans la salle du Conseil Municipal.



Sainte-Suzanne au XX^{ème} siècle: Dernier Tome

Le dernier tome de "Sainte-Suzanne au XX^{ème} siècle" est paru.

Le 31 octobre dernier est paru le dernier ouvrage de Gérard et Jean-Pierre Morteveille, comptant plus de 200 pages et des centaines de photos noir et blanc, dont de nombreuses inédites.

Édité à compte d'auteur (= aux frais des auteurs) par l'imprimerie Jouve à Mayenne, ce troisième et dernier tome couvre la période 1981-2015. On y trouve un chapitre sur les 42 maires de Sainte-Suzanne depuis 1790, notamment sur leurs nombreux liens de parenté; puis des chapitres sur la lutte pour l'environnement, sur les réalisations de plusieurs associations, la renaissance du château puis celle de la Cité avec l'obtention récente des labels. La vie intercommunale y est aussi abordée, depuis la création du SIVOM jusqu'à celle de la 3C.

On suit par l'image l'évolution des travaux et de l'urbanisation dans la Cité durant ces 30 dernières années. Le livre ne cache pas certains échecs: la restauration ratée du dolmen des Erves, la vente de certains biens communaux historiques par exemple. Le livre se termine par des textes annexes inédits sur des faits de guerre 1939-1945 qui ont été découverts depuis la parution des deux premiers tomes.

Les auteurs confieront les documents issus de leurs recherches aux archives historiques que la commune a décidé de créer au 1^{er} étage de la mairie. À noter que la mairie continue chaque jour à préserver les articles de presse, affiches ou documents contemporains divers ayant un intérêt pour l'histoire de la Commune. L'association des Amis de Sainte-Suzanne restera propriétaire de ses ouvrages historiques actuellement déposés au musée de l'auditoire mais les confiera en dépôt à ces archives historiques communales. Parallèlement une réflexion est en cours sur la constitution d'archives numériques et photographiques.

Ainsi d'autres auteurs ou chercheurs suzannais pourront dans l'avenir accéder à ces documents et écrire la suite de notre histoire.

Le livre de Gérard et Jean-Pierre Morteveille est disponible au prix de 19€ chez Gérard Morteveille, 27 rue du camp des Anglais 53270 Sainte-Suzanne - Tél: 02 43 01 42 16, mël gerardany@orange.fr (précisez si vous souhaitez que l'ouvrage soit dédié par les auteurs).

NB: Quelques exemplaires du tome 2 sont encore disponibles.



Attentats du 13 novembre: les Suzannais se recueillent.

Une minute de silence a été observée devant la mairie de Sainte-Suzanne le lundi 16 novembre 2015 à 12 heures. Le maire a prononcé ces quelques mots:



" Mesdames, Messieurs,

Comment mettre des mots sur l'horreur? Ceux qui le 7 janvier dernier disaient que les dessinateurs de *Charlie* avaient bien cherché ce qui leur était arrivé, alors les jeunes du 13 novembre, qu'ont-ils fait, eux?

Assister à un match de football, s'asseoir à la terrasse d'un café, dîner avec des amis, aller écouter de la musique que l'on aime,... mais c'est précisément cela que les assassins abjects de Daech veulent toucher!

C'est notre manière de vivre, notre Civilisation, notre Humanité qui sont visées. Notre respect des autres et de la personne humaine.

L'Islam n'a rien à voir dans tout cela: " *Ne tuez pas la personne humaine car Allah l'a déclarée sacrée*" (Coran VI, 151). Luttons avec force contre tous les amalgames.

Derrière cette guerre, la manipulation organisée par Daech, une organisation purement terroriste qui utilise et dévoie la religion tout en s'alimentant de pétrodollars pour financer son dessein de domination mondiale par la terreur, la Charia et la mort.

Leur succès virtuel auprès des jeunes déboussolés est facilité, partout dans le monde et particulièrement en France, par internet et la dislocation de la cellule familiale, particulièrement dans les villes et les banlieues.

Face à l'horreur de la soirée de vendredi, la première préoccupation est de saluer la mémoire des jeunes victimes, d'exprimer notre soutien aux centaines de blessés, de saluer la douleur des familles et de leur exprimer toute notre compassion, toute notre sympathie. Hommage aussi aux forces de l'ordre et équipes de secours. Les premiers policiers et pompiers arrivés au *Bataclan* vendredi soir ont découvert une scène abominable et poignante, puisque tous les téléphones portables des victimes sonnaient simultanément, ...vainement, et pour cause.



La France entière est en deuil aujourd'hui.

Et la France est et restera debout. Après un moment de sidération, puis de colère, voici venu le temps de la détermination. En ce jour de deuil - mais aussi d'éphémère unité nationale, - participons à l'effort de vigilance en acceptant les restrictions liées à l'État d'urgence, et soyons plus solidaires que jamais face à cet ennemi terrible qui frappe aveuglément notre pays.

Je vous remercie de bien vouloir respecter une minute de silence en pensant à la dernière minute de vie, au dernier battement de ces cœurs pleins d'espérance, de ces 130 Français fauchés vendredi soir en pleine jeunesse."



Hôtel Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Lutte contre les ragondins et les rats musqués

La campagne 2015 de lutte contre les ragondins est terminée.

Une équipe de 19 bénévoles du GDON de Sainte-Suzanne (Groupement de Défenses contre les Organismes Nuisibles) a participé cette année à la lutte collective contre les ragondins.

Chaque jour de la semaine, les 31 cages disposées sur les bords de l'Erve ou à proximité de l'étang des Chauvinières ont été relevées par l'ensemble des bénévoles regroupés par équipe de trois.

À noter que chacun d'eux n'a été sollicité qu'une ou deux fois par semaine.

Cette action a été une réussite puisque **92 ragondins ou rats musqués** ont été prélevés.

Merci à tous les bénévoles (voir photo) qui ont répondu présents.

Rendez-vous est donné à l'automne 2016 pour le renouvellement de cette opération.



Rousseau Numa
09.66.84.08.15

ROUSSEAU
diffusion Automobiles

Zi des Nochetieres
53600 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr



Francs-Tireurs Suzannais - Section Rando

Le mercredi 18 novembre, la section randonnée des Francs-Tireurs Suzannais effectuait la dernière rando de la saison 2015; une soixantaine de randonneurs se sont partagés entre la grande randonnée (11Km) et la petite (5Km).
A l'issue de cette journée, un goûter était organisé à la salle des fêtes Fernand-Bourdin afin de marquer la fin de la saison; chacun a eu l'occasion de se rafraîchir, manger quelques friandises et participer à une tombola; tous les randonneurs ont eu un lot.
Des licences pour l'année prochaine ont été prises, la section comptait 70 licenciés en 2015 et 25 non licenciés.
Le calendrier des randonnées 2016 est maintenant finalisé et la première randonnée est prévue le mercredi 10 février 2016; les randonnées ont lieu tous les 15 jours.
Pour tout renseignement contacter Mme Lefevre : 02 43 01 41 91





“PÉCHÉ DE GOURMANDISE”
LE BISTROT
3bis place Hubert II de Beaumont
53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartinerie
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39

Siren 530 855 342 00010

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

02.4301.4001

Le mot du président Bertrand Coupé

Le FC la Charnie est reparti pour cette nouvelle saison de football 2015-2016, afin de promouvoir le football de proximité. Les différentes équipes pour cette saison ; une équipe U18 et une équipe séniors qui jouent respectivement le samedi après-midi et le dimanche après-midi sur le terrain de Sainte-Suzanne. Deux équipes Futsal ont été engagées pour cette saison, les matchs ont lieu le vendredi soir à la salle socioculturelle Maxime Létard de Sainte-Suzanne.

Enfin, l'équipe vétérans n'a pas été reconduite, par manque d'effectif.

Tous les matchs de coupe et amicaux se déroulent sur le terrain de Torcé-Viviers.

L'effectif du club est de 50 licenciés. Les spectateurs sont les bienvenus pour encourager tous ces joueurs.

Je remercie la municipalité de Sainte-Suzanne pour son soutien à notre association sportive, à l'entretien du terrain, ainsi que tous les bénévoles qui assurent l'encadrement et l'organisation. Pour cette saison sportive 2015-2016, de nouveaux sponsors sont venus soutenir notre club de football, je les en remercie sans oublier tous ceux qui sont déjà présents depuis la précédente saison.

Le FC la Charnie organise une soirée dansante le 5 mars 2016 à la salle des fêtes de Torcé-Viviers.

Bien Cordialement.



SAV
System

**Installation
Entretien
Dépannage**

Chauffage • Plomberie • Climatisation • Géothermie
 • Aérothermie • Solaire • Bois
 22.24 rue de Montsurs 53270 sainte Suzanne

L'association de mise en valeur du patrimoine de la commune, s'est réunie en Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire le 7 novembre 2015.

A la salle des associations, le 7 novembre dernier, on pouvait rencontrer de nombreux membres de l'association « Les Amis de Sainte-Suzanne ».

La première réunion, l'assemblée extraordinaire, était nécessaire pour valider le toilettage des statuts de l'association préparé par le conseil d'administration suite à la session du bâtiment du musée et de ses collections et suite à des modifications administratives qui rendaient certains articles caducs. Le projet a été entériné à l'unanimité.

La seconde réunion, l'assemblée ordinaire, a permis au Président Robert Marshall, d'exposer les actions entreprises en 2015 (statuts, jardin médiéval, déménagement des costumes, visites de groupes ...), le bilan financier 2014, et les perspectives pour 2016 et au-delà. On notera en particulier l'octroi d'une subvention de 3 000€ pour la Chapelle Saint-Eutrope de la Croix Couverte. Après une approbation à l'unanimité, il a été procédé à la réélection des membres du Conseil d'Administration renouvelables (Robert Marshall, Vincent Houllière, Dany Lefeuvre, Didier Billon) et l'élection au CA d'Anthony Robert.

La troisième et dernière réunion, a été le conseil d'administration qui a modifié la composition du bureau

Président	Vincent Houllière
Vice-Président	Robert Marshall
Trésorière	Laurette Boucly
Secrétaire	Roland Gaillard
Trésorière Adjointe	Michèle Granier
Secrétaire Adjointe	Dany Lefeuvre

Enfin une vingtaine de membres de l'association et leurs conjoints se sont retrouvés autour d'un dîner convivial au Restaurant Beau-séjour.



Jean-Pierre Morteveille revient au Conseil Communautaire.

La Commune de Sainte-Suzanne ne dispose plus, depuis septembre 2014, que de 2 sièges au Conseil Communautaires (élus : Roland GAILLARD et Daniel VANNIER). La perspective de la Commune Nouvelle rend nécessaire la participation du Maire aux délibérations du Conseil Communautaire.

Dès lors, en accord avec Roland GAILLARD, Daniel VANNIER et Marc D'ARGENTRÉ, représentant de Chammes, Jean-Pierre MORTEVEILLE souhaite siéger à nouveau au Conseil Communautaire et la désignation des délégués a fait l'objet d'un nouveau vote du Conseil Municipal du 13 novembre 2015.

Roland Gaillard ne se représentant pas, les 2 candidats, Jean-Pierre MORTEVEILLE et Daniel VANNIER ont été élus à l'unanimité.

Réfection des murs du jardin médiéval

La réfection des murs du jardin médiéval a repris grâce à la collaboration des employés communaux et de maçons bénévoles.

Le centre d'insertion de la 3C est également intervenu pour nettoyer les abords.



Les murs du jardin médiéval avant réfection

Recensement de la Population Suzannaise

La collecte débutera le 21 janvier 2016 et se terminera le 20 février 2016,

Trois agents recenseurs visiteront les foyers suzannais durant les quatre semaines de collecte.

Il s'agit de Madame Nelly DELÉTANG pour le district de la Cité, Madame Josiane LEGENDRE pour le district des lotissements et Madame Sandrine VICAIGNE pour le district du quartier de la Rivière et de la campagne.

De gauche à droite : Josiane LEGENDRE, Sandrine VICAIGNE et Nelly DELÉTANG

Le recensement de la population a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.



Ce recensement est obligatoire et chaque ménage est tenu d'y répondre. Les données resteront strictement confidentielles.

Jean-Pierre MORTEVEILLE vous demande de réserver un bon accueil aux trois agents recenseurs.

Depuis cette année, il est proposé à chaque personne recensée de répondre aux questionnaires du recensement par internet. Les agents recenseurs remettront aux foyers suzannais qui le souhaitent un questionnaire papier. Elles pourront, le cas échéant, aider les personnes qui le souhaitent à remplir le questionnaire de l'INSEE.

Henri Pommier, 45 ans comme sapeur-pompier volontaire

Le colonel Éric Faure, président des sapeurs-pompiers de France, lui a remis la médaille fédérale.

Il est le sapeur-pompier volontaire qui totalise le plus d'années de service en Mayenne. Henri Pommier raccrochera en mai, après 45 ans « à aider les autres ».

Les gens d'ici

Après plus de 45 ans au service des sapeurs-pompiers, le caporal-chef Henri Pommier raccrochera son casque en mai, la limite d'âge des sapeurs-pompiers volontaires étant fixée à 65 ans.

Samedi, à Évron, pour sa dernière Sainte-Barbe en tant que pompier en activité, Henri Pommier a reçu deux médailles : la médaille fédérale, des mains du colonel Éric Faure, président des sapeurs-pompiers de France, et la médaille de vermeil pour services exceptionnels, remise par Laëtitia Cesari-Giordani, sous-préfète de l'arrondissement de Laval.

À la manœuvre depuis 45 ans

Tout a commencé en 1970. Henri veut suivre la même vocation que son frère Jean : devenir pompier volontaire. Suzannais, il entre au centre de secours et d'incendie de Sainte-Suzanne.

« En 45 ans, j'ai connu quatre chefs de centre : Georges Barrier, Raymond Moranne, Rémy Périchet et Christophe Blu. J'ai toujours gardé la même envie, celle d'aider les autres, de porter secours, explique Henri Pommier. Mon baptême du feu, c'était avec l'incendie du château, le 4 juin 1970. C'était impressionnant. Parmi mes principaux souvenirs, il y a également le premier camion de pompier neuf que j'ai piloté, et le plan d'évacuation du château, en 2009, avec la grande échelle remorquable et les ambulances », se remémore-t-il.

Le plus ancien pompier volontaire de Mayenne

Le caporal-chef Henri Pommier est à présent le sapeur-pompier volontaire qui totalise le plus d'années de service en Mayenne « et c'est certainement lui le deuxième sur le plan national », précise son chef de centre, le lieutenant Christophe Blu.

« C'est un pompier exemplaire, et un sage qui sait transmettre son savoir et sa passion aux jeunes », ajoute Christophe Blu.



La jeune association des riverains de l'Erve a tenu sa première assemblée générale le 31 octobre 2015.

Le conseil d'administration, plusieurs adhérents et les journalistes du Courrier de La Mayenne et de Ouest France se sont réunis le 31 octobre à 17h00 à la salle des Associations de Sainte-Suzanne afin de dresser le bilan de cette première année d'actions de lobbying pour obtenir la mise en travaux des ouvrages non conformes sur la rivière Erve. Rappelons que ces travaux ont été étudiés par l'ancien syndicat de bassin, soumis aux propriétaires et acceptés par ces derniers. Cependant et malgré la date butoir de juillet 2017, le nouveau syndicat de bassin issu des élections municipales de 2014 n'a pas engagé ces travaux. Le risque est pour les propriétaires riverains, dont la commune de Sainte-Suzanne, de se voir infliger des amendes pour non-conformité dès 2017 et de devoir réaliser les travaux de mise en conformité sans aucune subvention, alors qu'actuellement l'Agence de l'Eau finance à 80% ces travaux.

Le Président de l'Association ERVE, a rappelé les actions entreprises :

- Courrier aux riverains
- Création d'une association loi 1901
- Lettre à la Secrétaire Générale de la Préfecture
- Rencontre avec la sous-Préfète de Château-Gontier en charge du dossier
- Rencontre avec la DDT (Police de l'Eau)
- Contacts avec l'Agence de l'Eau

Puis après l'approbation des rapports financier et moral, le conseil d'administration provisoire a été confirmé par l'Assemblée Générale, à savoir :

- | | |
|--------------------|-------------------|
| Président | Vincent Houllière |
| Vice-Président | Alain Bariller |
| Secrétaire | Anne Ollagnier |
| Trésorier | Philippe Lefeuvre |
| Secrétaire Adjoint | Laurent Gourdin |
| Trésorier Adjoint | Jacques Leonart |
| | Roland Gaillard |

A l'issue de cette Assemblée Générale, le maire de Sainte-Suzanne a écrit au Préfet pour lui dire son inquiétude à l'égard de l'immobilisme du Syndicat de Bassin. Ouest-France (3 et 5 Novembre) et Le Courrier de la Mayenne (5 Novembre) ont relaté cette réunion et ont donné un droit de réponse à la Présidente du Syndicat de Bassin.



Accompagnement et Solidarité

« Un réseau pour aider et être aidé REseau SOcial d'Aides à la Personne

L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, a mis en place un nouveau service à l'attention des habitants de la Communauté de Communes des Coëvrons proposant des accompagnements :

- à domicile (pour rompre l'isolement, discuter...),
- hors domicile (lors de leurs déplacements).

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, passer un bon moment autour d'un jeu de cartes... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. RESO'AP met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles...

Contact : Carine SEITE, Responsable MSA Services
02.43.39.44.29
contact@resoap.fr

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 06 60 85 16 30 (du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h).

SAINTE-SUZANNE

Dimanche 13 décembre

à partir de 10 h

Marché de Noël



Le club photo proposera de prendre des photos en 3D des enfants avec le Père Noël .

À partir de 14 h: distribution de soapes (animation des commerçants)

15h: Concert du Chœur de la Cité (Place Hubert II)

15h30: Arrivée du Père Noël: distribution de bonbons

Suite à l'assemblée générale du 8 octobre 2015,

l'association des parents d'élèves Sainte Suzanne- et-Chammes a constitué un nouveau bureau:

- Fourticq Maud (présidente)
- Regnault Christelle (trésorière)
- Massot Céline (secrétaire)

Pour tous courriers postaux vous pouvez les faire parvenir à l'école perrine dugué

et les mail à cette adresse : alexandre-hugain@orange.fr



SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés
de la taxe d'habitation
ou de la taxe foncière en 2014
le seront **également**
en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

**Vous serez
automatiquement
remboursés ;**

si besoin, vous pourrez en faire
la demande **dès le 9 novembre**
auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS
ENCORE PAYÉ

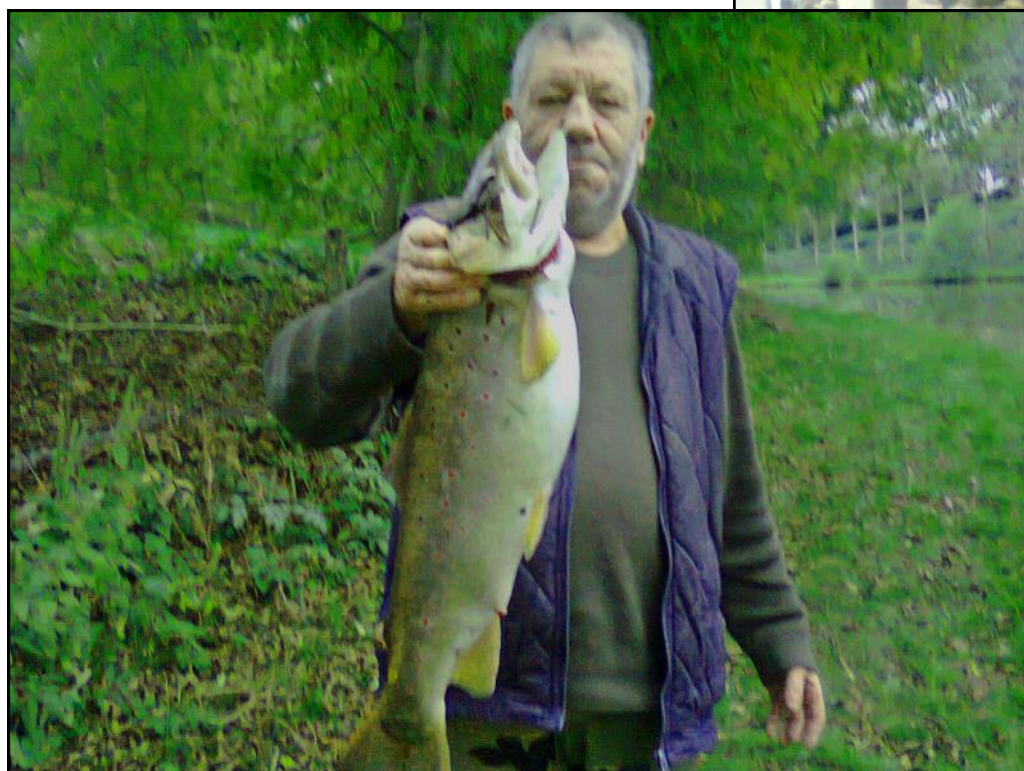
**Il vous est
demandé de ne
pas tenir compte
des avis reçus.**

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr



Même le chat attend la distribution de
La Voix du Conseil!...

... Ou les restes du brochet et de la truite pêchés par « p'tit Jo » à l'étang des Chauvinières.



Depuis la signature du jumelage Sulzheim-canton de Sainte-Suzanne le 14 juillet 1968, plus de 50 échanges ont eu lieu. Ce jumelage fut initié, dès 1966, par Victor Julien, à l'époque Maire de Thorigné-en-Charnie et Conseiller général du canton de Sainte-Suzanne et Adam Becker, dans la famille duquel Victor Julien avait été prisonnier de guerre de 1940 à 1945. Après un premier séjour des Allemands à Sainte-Suzanne, en 1967, c'est le 14 juillet 1968 que le jumelage fut officiellement signé à Sulzheim. (c'était le premier jumelage franco-allemand en Mayenne.)

Depuis cette date, les échanges se font en moyenne tous les quatre ans. Cette année, c'est un groupe composé essentiellement de familles qui ne font pas partie d'association particulière qui est accueilli à Sainte-Suzanne. **" C'est l'image que nous voulons donner à ce jumelage. Quant à nous, nous sommes invités à nous rendre, en 2016, à Sulzheim, pour fêter le 1 250ème anniversaire de la création du village "** confie Damien Barrier, Président du comité de jumelage.

Jeudi 22 octobre, 42 Allemands venus de Sulzheim sont arrivés dans la cité médiévale où ils ont séjourné jusqu'au lundi matin, dans le cadre des échanges réguliers entre Sulzheim et l'ex-canton de Sainte-Suzanne.

Durant leur séjour, ils ont partagé avec leurs hôtes une soirée de dégustation de vins de la région Rhénanie-Palatinat dont Sulzheim fait partie. Une soirée retrouvailles était organisée à la salle des fêtes de Torcé-Viviers, soirée au cours de laquelle les invités avaient apporté dans leurs bagages des vins de leur production qu'ils ont fait goûter à leurs hôtes en guise de remerciements. Ils ont aussi découvert les caves de tuffeau du domaine de Bouvey Ladurrey, dégusté les fouées, une spécialité saumuroise, visité la carrière de Voutré, le Grand-Moulin, et participé à une soirée festive, à Évron, animée par la banda Suzanne.

Klaus Ohl, coordinateur allemand du jumelage qui est déjà venu plusieurs fois dans la cité médiévale confirme: **" Chaque fois que nous nous rencontrons, c'est un peu comme si nous rendions visite à des amis. "**

Damien Barrier ajoute: **" C'est un jumelage très actif, empreint de ruralité. Les gens ont les mêmes affinités et le désir de se voir ou de se revoir est très fort. De nouvelles familles sont présentes à chaque échange. Les rencontres entre jeunes fonctionnent bien, créant à moyen et long terme, des liens d'amitiés qui se développent et perdurent. "**

Vœux 2016



***La commune nouvelle
Sainte-Suzanne-et-Chammes
A le plaisir de vous inviter
À la cérémonie des vœux
Le samedi 9 janvier 2016 à 11h
Salle des fêtes Fernand-Bourdin***

CA de l'association Les Amis de Sainte-Suzanne

Le Conseil d'administration des Amis de Sainte-Suzanne s'est réuni le samedi 21 novembre 2015 dans ses nouveaux locaux, salle Amand Dagnet (ancienne salle de l'Harmonie).



bibliothèque Christiane Ligot

Amis lecteurs ATTENTION, les horaires changent à la bibliothèque Christiane Ligot à partir de janvier 2016.

La permanence du mercredi après-midi est supprimée en raison du petit nombre de lecteurs sur cette plage horaire.

Les bénévoles vous accueilleront désormais pour emprunter les documents, livres, magazines etc...

les mercredis de 10h30 à 12h30 et les samedis de 10h30 à 12h30.

Les Animations CIAP - Novembre-Décembre 2015

CIAP / Château/Donjon/Bergerie Informations pratiques

Fermeture annuelle: du 15 décembre au 31 janvier 2016 inclus

Ouverture pour les groupes sur réservation du 6 au 31 janvier 2016

La cour du château est ouverte en accès libre du lundi au vendredi entre le 6 janvier et le 31 janvier de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Contact:

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr Site internet : www.chateaudesaintesuzanne.fr

Exposition

Jusqu' au 31 mars 2016: " *Sculptures animalières* ", une collection de bronzes animaliers XIX^e /XX^e siècle conservée à Château-Gontier. 2^{ème} étage du CIAP - Tarif: entrée du CIAP

Les Visites-Découvertes

Dimanche 13 décembre à 15h - Visite commentée de l'exposition " Sculptures animalières " Tarif: Entrée du CIAP + 2€

Les Animations Décembre 2015

Samedi 12 décembre

20h45: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - concert annuel de l'Harmonie - " *harmonie banda de Sainte-Suzanne* "

Dimanche 13 décembre

De 8h à 18h: salle Fernand-Bourdin - **Élections Régionales – 2^e tour** - " *Commune* "

15h: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - concert annuel de l'Harmonie - " *harmonie banda de Sainte-Suzanne* "

De 10h à 18h30 - Marché de Noël - Animations associations et commerçants - "Médiéville "

Jeudi 17 décembre

15h: salle des fêtes Fernand-Bourdin - **Goûter de Noël** (*Réservé aux adhérents de l'Amicale du Fil d'Argent*)

Jeudi 31 décembre

21h: salle Maxime-Létard - **Réveillon de la Saint-Sylvestre** - " *Amicale des Sapeurs-Pompiers* "

Samedi 9 janvier

11h: salle Fernand-Bourdin - **Vœux de la commune nouvelle Sainte-Suzanne-et-Chammes**

Communiqué de la Mairie

Jusqu'à fin mars, la mairie sera fermée un samedi sur deux.

Elle restera ouverte, aux heures habituelles, les samedis qui correspondent à une semaine impaire.

Cantine scolaire

Un petit rappel sur le fonctionnement de la cantine scolaire:

Les repas sont réalisés par la cuisine de la maison de retraite (Ehpad) sous contrôle de la diététicienne de l'hôpital d'Evron .
Chaque vendredi matin en fonction des informations d'inscription à la cantine scolaire, la mairie passe commande à l'Ehpad de X rRepas x 5,21€ (coût réel de fabrication)

Sur la base de cette commande, la cuisine confirme ses besoins à ses fournisseurs.

La commune prend donc l'engagement de régler les repas commandés.

Quand, dans la semaine qui suit, des enfants sont absents, sans que la mairie soit prévenue (c'est arrivé à plusieurs reprises ces dernières semaines...) les repas sont fabriqués et donc perdus.

Trois solutions :

* La commune, c'est-à-dire tous les contribuables, prend en charge ce cout.

* Ce coût, chaque année, est amorti, intégré, dans le prix du repas facturé aux familles.

* Le (les) repas est (sont) facturés aux familles qui n'ont pas prévenu (sauf raison médicale).

C'est cette dernière solution que nous avons retenue, en accord avec les familles.

Pour mémoire, vous pouvez prévenir le secrétariat de la mairie jusqu'à 9h de l'absence de votre enfant à la cantine: **sans cette information le repas est facturé.**

Quelques problèmes de recouvrement de ces facturations, nous interpellent. Devons-nous revoir cette procédure ? Paiement préventif au trimestre, au mois, ou à la semaine à l'inscription ?

Daniel VANNIER

Adjoint chargé des affaires scolaires